EXTRAIT
DU RAPPORT
DE LA COMMISSION
DES REMÈDES SECRETS,
SUR
LES PROPRIÉTÉS DE L'ELECTUAIRE, DES TOPIQUES, ET DE L'ELIXIR

Du Docteur Villette

Remèdes approuvés contre la Goutte, les Rhumatismes, et les Maladies qui dérivent ou de la Répercussion, ou des vices de la Transpiration, et enfin contre toutes celles où il faut dépurer la masse des humeurs, et fortifier les organes de la digestion, etc.

LA COMMISSION DES REMEDES SECRETS, *nommée en exécution de la loi du* 18 *août* 1810, *a transmis à Son Excellence le Ministre d l'Intérieur* l'avis qu'il lui a plu émettre le 27 décembre 1811, sur les différens remèdes que j'administre, depuis bien des années, dans le traitement des affections goutteuses et

rhumatismales; Son Excellence m'en a fait délivrer une expédition, qu'il a accompagnée d'une lettre dont voici l'extrait :

Paris, le 21 janvier 1812.



LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR,

A M. VILLETTE.

« J'ai fait examiner, Monsieur, par la Commission » des Remèdes secrets, nommée en exécution du décret » du 18 août 1810, les formules que vous employez » dans le traitement des affections goutteuses et rhu- » matismales.

» Je m'empresse de vous transmettre copie du Rapport » que la Commission m'a fait à ce sujet.

» Vous verrez, par le rapport, que la Commission a » jugé que le mode de traitement que vous employez » est bien entendu et conforme aux principes de l'art; » qu'il convient spécialement dans les affections *gout-* » *teuses* et *rhumatismales ;* qu'il peut être considéré » comme un *moyen efficace propre à en éloigner les ac-* » *cès*, à en diminuer l'*intensité ; qu'il paroît même que* » *l'usage de vos Remèdes bien dirigé, et secondé d'un* » *régime convenable*, *pourroit*, *à la longue*, *détruire la* » *disposition arthritique* (c'est-à-dire guérir de la *goutte*). » La Commission a conclu que l'on devoit louer les efforts » que vous avez faits pour réunir, dans *vos prépa-* » *rations et vos ouvrages*, tout ce qui a paru le plus » propre au traitement des personnes affectées de la » goutte et des rhumatismes, etc., etc.; *elle a été d'avis* » *qu'il y avoit lieu de vous accorder une récompense*, etc. »

Signé MONTALIVET.

LA COMMISSION DES REMÈDES SECRETS, après dix-huit mois d'expériences, s'exprime en ces termes dans son rapport du 18 août 1812, sur les propriétés de l'Elixir de *Villette*, ainsi que sur ses moyens curatifs et palliatifs :

« LE TRAITEMENT employé par M. *Villette* dans la goutte et les rhumatismes, est conforme aux principes de l'art; il peut être considéré, 1°. comme un moyen efficace, propre à *éloigner* les accès de la goutte; 2°. à en diminuer *l'intensité*; 3°. avec une longue persévé-

rance, dans l'usage de l'Elixir, on finit, dans certain cas, par se guérir de la goutte, lorsque le traitement est suivi d'un régime convenable ; 4°. que, dans les cas d'incurabilité de cette *cruelle maladie*, l'usage habituel de cette liqueur est encore *indispensable aux goutteux* pour améliorer leur état, et pour leur faire éviter les accidens graves auxquels ils sont exposés : car l'effet de ce remède tend essentiellement à prévenir la débilitation de *l'estomac*, à soutenir son *action*, à entretenir la transpiration *cutanée*, à tenir le *ventre* libre, et à éconduire l'humeur arthritique par les urines ; toutes indications importantes à remplir chez les personnes affectées de la goutte ou de rhumatisme. »

La Commission ajoute : « Ce *spécifique* est composé de rhum, de sucre, de gaïac, de quinquina, de salsepareille, de sassafras, etc. ; il résulte de ce mélange une liqueur alkoolique sucrée d'une saveur très-agréable, essentiellement différente de cette préparation connue sous le nom de *remède karaïbe* (1) : aussi, peu de personnes pouvoient en continuer l'usage à cause de la chaleur et de l'irritation que ce remède produisoit ; il étoit interdit aux femmes et aux enfans, les médecins l'avoient abandonné ; *mais* les changemens et additions qu'a faits M. *Villette* à ce remède, en rendent l'usage plus agréable, plus général, plus facile, et les effets beaucoup plus assurés. »

La Commission finit son rapport par dire : « M. *Villette* a réuni, non-seulement dans ses préparations, mais plus encore dans ses ouvrages, tout ce qui a paru le plus propre au traitement des personnes affectées de la *goutte* et des *rhumatismes*. Ce qui nous fait conclure qu'il convient de lui accorder une récompense. »

Signé Chaussier, *président*.
Henry, *secrétaire*.

Cette Commission a été choisie parmi les médecins les plus célèbres de la capitale, et particulièrement parmi MM. les Professeurs de la Faculté de Paris ; ces membres sont MM. Chaussier, Portal, Menuret, Dumeril et Deyeux.

---

(1) Malgré cette grande différence, il y a encore quelques pharmaciens assez peu délicats pour vendre l'Elixir karaïbe sous le nom d'Elixir *Villette*.

Je vais faire connoître aux malades les différens systèmes sur les causes de la goutte ; leur donner une légère idée de cette maladie ; les mettre à même de connoître les ravages qu'elle produit, suivant le siége qu'elle occupe, ainsi que ses symptômes précurseurs, etc.

De la Goutte.

La *Goutte* n'épargne ni les sexes, ni les âges ; elle attaque les hommes qui vivent à l'abri du tumulte des passions, comme ceux qui se livrent à tous les excès. Elle est ambulante ou fixe, régulière ou irrégulière, aiguë ou chronique, héréditaire ou acquise : elle est aussi beaucoup plus fréquente chez les femmes qu'on ne le croit communément ; mais, par malheur, on la confond avec les affections nerveuses, ou même avec ce qu'on appelle improprement *lait répandu*, parce qu'elle ne présente pas toujours *rougeur*, *chaleur*, *tumeur* et *douleur*, signes que tout le monde regarde comme les seuls indices de la goutte. Les femmes, d'ailleurs, jouissent d'une faculté digestive plus forte ; elles assimilent, plus complètement que les hommes, les alimens dont elles se nourrissent, et elles font moins consister leurs plaisirs dans les délices de la table ; elles ont aussi le tissu cellulaire plus épanoui, plus flexible, la peau plus fine, plus unie, plus disposée à une transpiration régulière ; enfin, le tribut mensuel qu'elles paient à la nature, est pour elles une voie de décharge qui tend sans relâche à remettre l'équilibre dans leurs diverses fonctions. C'est ce qui paroît avoir donné lieu à cet aphorisme d'Hippocrate, dont la vérité cependant n'est pas constante : « *Les* » *femmes ne sont pas tourmentées de la goutte avant la* » *cessation de leurs règles.* »

Les enfans et les jeunes gens en sont aussi attaqués plus fréquemment qu'on ne veut, en général, se le persuader ; et le développement de cette maladie n'attend pas toujours l'époque indiquée par cet autre aphorisme du père de la médecine. « *Les enfans ne sont point tourmentés* » *de la goutte, et les jeunes gens avant d'avoir sacrifié à* » *Vénus.* » On peut trouver encore dans l'énergie, dont sont doués les systèmes de la digestion et de la transpiration, dans l'enfance et la jeunesse, la raison du peu de

fréquence de la goutte à ces deux âges; mais l'expérience prouve que lors même qu'elle n'est pas héréditaire, cette cruelle maladie présente chez les uns et chez les autres les formes les plus extraordinaires et les dangers les plus grands.

De toutes les maladies qui ont exercé l'imagination des médecins, aucune n'a obtenu ce privilége à un degré aussi éminent que la goutte : les *hypothèses* dont on s'est servi pour expliquer la nature et les causes de cette affection, sont sans nombre; elles composeroient des volumes: aussi je ne citerai que celles dont le monde médical a retenti, et je dirai qu'elles ne doivent ce bruit qu'à la réputation de leurs auteurs, ou à l'air de vérité qui sembloit les entourer. Si, après tant de noms justement célèbres, il m'est permis d'émettre mon opinion, je le ferai avec tout le respect dû aux hommes qui se sont occupés avec zèle et désintéressement du bonheur de leurs semblables; je mettrai la plus grande réserve dans une discussion où je prends l'expérience et l'observation pour guides.

Hippocrate, le prince des médecins, croyoït que la goutte provenoit de la bile et de la pituite qui se mêloien en sortant de leurs réservoirs, et se portoient sur les articulations.

Galien attribuoit la goutte à un flux humoral sur les jointures débilitées.

Aretée de Cappadoce regardoit la goutte comme une maladie nerveuse; il la comparoit au tétanos, à la rage et à la frénésie.

Oribaze, médecin de l'empereur Julien, considéroit la goutte comme une maladie inflammatoire.

Œtius, médecin de la cour de Constantinople, et revêtu du titre de colonel de la garde, plaçoit la cause de la goutte dans la dominance d'une certaine humeur, ou dans celle d'une qualité élémentaire.

Scribonius Largus, médecin de l'empereur Claude, qu'il accompagna dans ses campagnes en Angleterre, voyoit dans la goutte une affection nerveuse avec foiblesse; il employoit la torpille et le fer.

Démétrius Petagonus, dans son ouvrage sur la goutte, composé au treizième siècle, à la sollicitation de Michel VIII, Paléologue, dit que la goutte est une maladie de toute la constitution, produite par la foiblesse des organes de la digestion et par les excès dans le régime; il conseille la sobriété et la modération en toutes choses.

Paul Eginette trouve la source de la goutte dans un vice de nutrition causé par la foiblesse de l'estomac; il rapporte cette foiblesse au luxe et à l'oisiveté.

Cœlius Aurelianus et *Alexandre de Tralles* donnoient pour cause de la goutte, la surabondance des différentes humeurs acrimonieuses et leurs afflux impétueux sur les parties déjà affoiblies; ils blâmoient les fomentations anodines; *Alexandre de Tralles* surtout, convaincu que la persévérance seule, dans les remèdes internes et le régime, étoit capable de dompter cette maladie, recommandoit un antidote, dont l'effet étoit fortifiant. Les doses étoient divisées de manière à ce qu'on fût obligé d'en continuer l'usage pendant plusieurs années, en suivant strictement un régime sévère.

Paracelse vouloit que la goutte fût occasionnée par l'acrimonie de la synovie.

Son disciple, *le fougueux Vanhelmont*, soutenoit que la cause de la goutte existe dans un vice d'élaboration de la liqueur prolifique.

Piestch partage l'opinion de cet enthousiaste.

Fernel attribuoit la cause de la goutte à la foiblesse du cerveau qui laissoit couler sur les articles une pituite d'une mauvaise qualité.

Rivière ne reconnoît d'autre cause de cette maladie qu'un sel acide corrosif inné dans le sang, d'où il passe dans les veines lymphatiques, pour se porter sur les articulations.

Sydenham, qui a si long-temps ressenti les tourmens de la goutte, nous a laissé la peinture la plus fidèle des divers symptômes de cette affection dangereuse, et en fait consister la cause *dans un défaut de coction de toutes les humeurs provenant de la foiblesse des solides*. Son traducteur ajoute : *avec suppression de transpiration.*

Boerhaave et *de Barry* font consister la goutte dans l'altération du fluide nerveux, causée par un vice de la dernière digestion, avec une foiblesse particulière de la constitution.

Cullen soutient que la goutte est une affection du système nerveux, qui produit une inflammation, en se communiquant au système sanguin.

Grant et *Stoll* placent la cause de la goutte dans une humeur attrabilaire, qui s'accumule dans le système de la veine-porte, et qui allume une fièvre dépuratoire.

Liger fait consister l'unique principe de la goutte dans

le mucilage surabondant des alimens et des boissons.

Dessault en accuse la répercussion de l'insensible transpiration.

Ponsart ajoute à cette cause la diminution du calibre des vaisseaux excréteurs du système cutané.

Frédéric Hoffman regarde la goutte comme le résultat d'un excès de principe acide, parce qu'il avoit vu qu'un annneau composé de mercure, de cuivre et de tutie, porté par un malade, devenoit noir à l'approche de l'accès et pendant sa durée, pour reprendre sa couleur ordinaire quand l'attaque étoit passée.

Musgrave croyoit la goutte une maladie dégénérée; il pensoit qu'elle étoit le résultat du scorbut, de l'asthme, etc. etc., au lieu de voir qu'elle pouvoit souvent produire ces maladies.

Willis disoit que la goutte étoit le produit de la foiblesse des viscères du bas-ventre, foiblesse qui entraînoit l'appauvrissement des humeurs et du sang.

Barthes, aussi étonnant par la profondeur de son génie que par sa vaste érudition et sa mâle éloquence, établit deux causes de la goutte : la première consiste dans une disposition particulière de la constitution à produire un état spécifique goutteux dans les solides et dans les humeurs; la seconde, dans une infirmité relative, naturelle ou acquise, dans les parties qui seront le siége de la maladie.

Alphonse le Roy, après avoir dit que la goutte est tantôt une vapeur, tantôt une pituite âcre, qui, provenant du cerveau, et ayant son siége sous les enveloppes des nerfs, se porte sur les articulations, comme le fluide électrique sur les nerfs, l'attribue principalement à un excès de matière calcaire dissoute dans la sérosité, avec foiblesse radicale dans l'enveloppe des nerfs, et incohérence dans les propriétés de la pituite.

Giannini regarde la goutte comme une *névrostinie*, ou une débilité nerveuse avec excitement non inflammatoire des systèmes artériel et musculaire.

Son commentateur, à l'aide des expériences faites par les chimistes nationaux et étrangers sur le produit des excrétions urinaires et cutanées chez les goutteux, admet deux espèces de goutte : l'une qui résulte d'un excès d'acide phosphorique, il l'appelle *goutte acide*; l'autre qui résulte d'une surabondance de carbonate calcaire, il la nomme *goutte alkaline*.

J'ai long-temps médité sur les diverses opinions dont je donne ici le tableau, et sur quelques autres dont j'ai cru pouvoir me dispenser de parler, parce qu'elles n'ont laissé que de foibles traces de leur existence; je n'ai trouvé dans aucune de quoi fonder un système raisonné de médication, parce que les auteurs n'out pas cherché la nature de la goutte dans le mode de curation, mais bien dans les écarts plus ou moins brillans de leur imagination, et dans les hypothèses dont la durée a dépendu du génie, des connoissances et de la réputation des inventeurs. J'ai choisi une autre voie; et, fidèle à ce principe fécond que j'avois déjà mis en pratique avant de l'avoir trouvé dans le célèbre observateur *Prosper Martian* : « *la curation » d'une maladie en démontre la nature*, » j'en ai fait l'application à la goutte, et l'expérience me prouve tous les jours que je l'ai faite avec succès.

Chaque maladie a sa cause formelle et ses causes éloignées et prochaines. S'il étoit possible de découvrir la cause prochaine et de la détruire, le traitement deviendroit facile et souvent heureux. Mais le médecin jouit rarement de ce précieux avantage; il est pour l'ordinaire réduit à combattre les causes éloignées, heureux s'il peut toujours leur opposer des moyens triomphans : il a beaucoup fait; il a empéché le développement de la maladie.

La cause formelle échappe presque toujours à nos recherches, ainsi qu'aux moyens que nous croyons pouvoir lui opposer : je ne m'arrêterai pas à la considérer et à fatiguer mon imagination dans le dessein de savoir *pourquoi la goutte affecte plutôt les extrémités que les parties moyennes, et plutôt les pieds que le reste du corps;* assez d'autres s'en sont occupés avant moi, et encore me paroissent-ils n'avoir rien fourni d'utile à la science médicale. Je ne parlerai de la *cause prochaine* de la goutte, que pour montrer que le traitement que j'emploie contre cette maladie, est parfaitement en rapport avec les moyens qui ont de tout temps joui d'une réputation méritée.

La cause prochaine de la goutte me paroît bien décidément résider dans une lésion par atonie, des organes de la digestion, unie à un vice de la transpiration. Si je jette les yeux sur le tableau des remèdes employés depuis Hippocrate jusqu'à nous, soit pour combattre les accès de la goutte, soit pour les éloigner, je trouve que tous ceux dont l'expérience fondée sur le succès a consacré

l'usage, sont pris dans la classe des *toniques* et des *sudorifiques*, deux propriétés, éminemment reconnues, à l'Elixir, par la Commission des Remèdes secrets.

ENSUITE, si je parcours la liste des personnes attaquées de la goutte, je n'y rencontre ni de ces malheureux que le besoin asservit du matin au soir à un travail pénible, et dont la faim seule vient apprêter la nourriture, ni de ces êtres stupides qui n'ont que la dose nécessaire d'intelligence pour veiller à leur conservation, et dont la sphère d'activité se trouve concentrée dans le *bas-ventre*. Chez les uns, *l'estomac* conserve toute son énergie, parce qu'il ne reçoit pas plus d'alimens qu'il n'en peut digérer, et la répartition des sucs réparateurs se fait toujours avec égalité, parce que l'exercice vient toujours la favoriser; chez les autres, le cerveau, qui n'a besoin de rien parce qu'il ne fait emploi de rien, ne tend à opérer aucune diversion: alors sa digestion est toujours complète; elle commence et s'achève sans aucun trouble.

Je ne vois donc dans cette liste, que des personnes distinguées par le rang, les titres, la fortune, le génie, la force des conceptions, la profondeur des combinaisons ou les agrémens de l'esprit. Tels que *Jules-César, Pompée, l'empereur Sévère, le poëte Eunices, Antoine Læva, Charlemagne, Bajazet, Charles-Quint, Alphonse, roi d'Aragon, Cosme de Médicis, le Pape Grégoire, Henri IV, le Grand-Condé, le prince de la Tremoille, le père de Montmorency, le duc d'Orléans, le duc de Choiseul, Scarron, le médecin Sydenham, etc. etc.*

Les causes éloignées de la goutte sont très-nombreuses, elles ont été notées avec exactitude et détaillées par les auteurs; mais toutes celles qui portent une impression de foiblesse sur les organes de la *digestion* et sur le système destiné à la *transpiration*, qu'on peut appeler justement *le thermomètre de la santé*, ont particulièrement fixé leur attention. Une cause très-active, pour peu qu'elle trouve des dispositions dans le sujet, c'est de prendre trop de nourriture, et de faire en même temps trop peu d'exercice, surtout après avoir eu une habitude contraire, (c'est le cas des personnes dont quelques circonstances ont totalement et rapidement amélioré la fortune et la condition), ou de faire immédiatement succéder à la fatigue, à des exercices pénibles, ou à une très-grande activité, des repas copieux, des mets trop délicats (c'est le cas des militaires et des chasseurs). Une vie

molle et oisive, des passions vives, des agitations fréquentes de l'âme, suffisent pour déterminer la goutte : voilà pourquoi cette maladie est beaucoup plus répandue dans les villes que dans les campagnes, et semble avoir fixé le siége de son empire parmi les riches, et dans les grandes villes. Il est aussi des boissons et des alimens dont l'abus produit plus particulièrement la goutte.

Les symptômes précurseurs de la goutte se passent dans les organes de la digestion, et dans ceux de la transpiration; alors le malade ressent, dans la région précordiale, une incommodité difficile à définir, accompagnée de flatuosités, de borborygmes, avec constipation subite et émission d'urines claires; un sentiment comme venteux, avec engourdissement, spasme, langueur, malaise, se manifester dans tout le corps; il éprouve des interruptions dans le sommeil, des crampes, un refroidissement, des sensations de vents qui lui paroissent descendre le long des cuisses. L'appétit se perd; tous les accidens cessent, quelquefois, un ou deux jours avant l'accès : alors l'appétit revient avec plus de force qu'à l'ordinaire; une hilarité et une agilité insolites, sans causes apparentes, semblent venir dédommager le sujet qui, quelquefois, est doué d'une loquacité extraordinaire, qu'il conserve même dans l'accès. *Alphonse d'Aragon* disoit que la langue, dans ce cas, faisoit et ses fonctions et celles des pieds, comme cela se voit (pour le dire en passant) *chez les femmes sédentaires. Le Grand Condé* avouoit qu'il ne parloit jamais autant ni aussi bien que quand il alloit avoir, ou avoit la goutte; les désirs pour les plaisirs de Vénus sont aussi plus fréquens et plus vifs; enfin, c'est ordinairement pendant la nuit, après quelques heures d'un sommeil fatigant, que l'attaque se fait sentir, et que la goutte

S'étend, avec plaisir, sur le pied de son homme,
Disant : Je ne crois pas qu'en ce poste je chomme,
Ni que d'en sortir et faire mon paquet,
Jamais *Hippocrate* me somme.

C'est sur le préjugé de l'incurabilité de la *goutte*, que repose cette plaisanterie et beaucoup d'autres: car, contre l'autorité d'*Hippocrate*, qui, sans doute, ne la croyoit pas toujours incurable, puisqu'il dit : « Si le malade est jeune, qu'il n'ait pas les articulations soudées par des nodosités, et qu'il trouve un médecin *intelligent*, il guérira; » contre l'autorité d'*Aristote*, d'*Alexandre*, de

Tralles, de *Cœlius Aurelianus*, de *Cadogan*, d'*Heberden*, le docteur Raymond de Marseille a fait un ouvrage, dont la dernière édition a paru avec un commentaire qui, sans doute, n'est pas plus capable que le reste, de trouver des prosélytes parmi les médecins. L'un et l'autre font des efforts inimaginables pour prouver qu'il est dangereux de guérir *la goutte, la diarrhée, les fleurs blanches, la gale, les dartres.* Le docteur et son très-digne commentateur n'apportent, à l'appui de cette ridicule prétention, aucune preuve tant soit peu satisfaisante ; ils n'invoquent que leur bonne foi, leur parole, et ils veulent qu'on les croie : selon eux, on ne devroit pas même, par une méthode rationnelle, tenter la guérison ou l'amélioration des affections les plus douloureuses ou les plus dégoûtantes ; selon eux, il faudra, sous le prétexte d'un danger imaginaire que rien ne justifie, condamner les malheureux atteints de ces maladies cruelles au désespoir et à la mort ; il faudra laisser se perpétuer dans les familles des maladies qui en sont la honte et le malheur ; il faudra, dans la crainte de quelques inconvéniens, qui n'ont de réalité que dans leurs cerveaux creux, exposer toute la société à l'infection. Je suis bien loin de partager les craintes et le sentiment de ces Messieurs ; je soutiens, avec *Boerhaave*, *Sydenham*, *Hippocrate*, *Gallien*, *Sanctorius*, *James*, *Dumoulin*, *Lieutaud*, *Desault* et *Barthes*, etc., qu'avec des moyens dont l'action est constatée par l'expérience, on pourra toujours, si on en suit l'emploi avec persévérance et docilité, *tenter la guérison de la goutte.*

« Je sais qu'on est généralement dans l'opinion que l'on ne guérit point de la goutte, dit *Alphonse Leroy* dans son Manuel aux goutteux. Il importe ici de distinguer ce qu'il y a de vrai et de faux dans cette opinion, parce que cette erreur a été fatale à un grand nombre de goutteux. Il est certain que quand il existe une disposition innée, radicale à la goutte, on ne peut absolument et complétement la détruire ; mais alors on peut tellement l'altérer, et rendre ses retours si rares et si foibles, que cela équivale à une guérison, en sorte qu'on n'ait rien à craindre de funeste de cette maladie. » On aura droit d'espérer cette guérison dans la plupart des circonstances, et on obtiendra toujours une amélioration sensible dans les cas les plus graves, les plus anciens et les plus difficiles, si le malade persévère dans l'usage de l'*Elixir.*

Cette maladie vient, toujours immédiatement après

une altération dans les organes digestifs, ou de la suppression, ou de l'interception de la transpiration cutanée, comme il arrive après les vives affections de l'âme, les fortes contentions d'esprit, les études profondes; elle est, suivant Sydenham, le triste apanage des personnes qui cultivent les sciences, de celles à qui la nature a prodigué les dons précieux du génie, ou qu'elle a douées des avantages de l'esprit et d'une grande sensibilité : aussi sont-elles très-irritables, leur système nerveux très-mobile; elles se ressentent de cette susceptibilité qui caractérise les individus qui sont frappés de maladies chroniques : tous soupirent après la guérison; tous se refusent à cette résignation et à cette exactitude indispensables dans un *traitement* qui doit, sinon changer, au moins *modifier considérablement la constitution entière*. Sydenham, qui fit de la goutte une étude d'autant plus approfondie, qu'il en éprouva tous les tourmens, dit : « Dans la goutte » et le rhumatisme, les remèdes ne doivent pas être pris » à la légère et en passant; mais il faut opiniâtrément » et long-temps persévérer dans leur usage. Un mal » qui vient de loin ne peut être réparé que par une » pratique longue et patiente, par des moyens qui peuvent » en détruire la cause et réparer tout le désordre qu'elle a » produit. » En un mot, *c'est un nouvel homme qu'il faut reforger sur une nouvelle enclume.*

Si les malades, au lieu de faire des efforts pour se dérober la connoissance de leur état, pouvoient se convaincre de ces vérités démontrées par la pratique; si, au lieu d'implorer le secours d'hommes assez entêtés pour ne voir la goutte nulle part (1), ou assez ignorans pour la trouver toujours *incurable*; s'ils avoient le courage d'avouer leurs maux, et d'appeler à leur secours des moyens recon-

---

(1) Les goutteux, en général, sont extrêmement incrédules sur la nature de leur maladie.

On lit dans les *Élémens de Médecine* de Brown, traduits par le savant docteur Fouquier, médecin de l'hospice de la Charité, page 400 : « Il y a peu d'hommes qui n'aient, à quelque époque de leur vie, senti quelques tiraillemens ou quelques picotemens douloureux dans quelqu'endroit du pied; on peut considérer cela comme un accès de goutte en petit : mais quand tous les phénomènes de cette maladie, à l'inflammation près, se manifestent, on nomme cet état *dyspepsie*, ou comme l'on veut; c'est toujours la goutte. »

Nous pensons que si, dans les premiers symptômes de la goutte, on avoit recours aux prophylactiques appropriés, on pourroit peut-être étouffer le germe de cette cruelle maladie.

nus aussi *salutaires qu'agréables*, aussi sûrs que faciles, nous aurions la satisfaction de voir triompher de l'ennemi le plus dangereux, tant d'hommes qui tombent victimes de leur obstination, ou de l'ignorance de ceux à qui ils ont le malheur d'accorder leur confiance.

La GOUTTE acquise est curable, toutes les fois que les articulations sont exemptes de nodosités tophacées, que le sujet est jeune et bien constitué : la méthode du traitement que j'indique réussit pleinement dans ce cas, pourvu que le malade joigne l'exactitude à la persévérance.

On peut pallier la goutte héréditaire, avec nodosités, etc., même lorsque le sujet est âgé et cacochyme : dans ce cas extrême, l'Elixir et l'Electuaire rendent les plus grands services ; ils excitent et soutiennent la transpiration toujours difficile, toujours lente et imparfaite chez les vieillards : ces spécifiques relèvent le ton de l'estomac, aident à la digestion, facilitent les sécrétions et les excrétions, surtout celles des voies urinaires, toujours pénibles à un âge avancé (1).

On voit, dans le rapport de la *Commission*, que, par la réunion de mes moyens externes et internes, continués avec persévérance, variés suivant les circonstances, on parvient, dans les cas extrêmes et désespérés, sinon à *guérir entièrement la goutte*, au moins à l'affoiblir considérablement, à en éloigner les accès, et à éviter les accidens graves auxquels sont exposés les vieux *goutteux*. (Voyez page 3.)

Tableau des Maladies que produit la Goutte.

LA GOUTTE est susceptible de se porter sur tous les organes indistinctement : les accidens qu'elle y produit, sont relatifs au siége qu'elle occupe.

A la tête, elle peut y produire :

Des douleurs fixes ;
Des vertiges ;
Le corysa, dit vulgairement rhume de cerveau ;
L'apoplexie, qui est très-commune chez les goutteux ;

(1) Pendant l'usage de l'Elixir, l'urine dépose, tantôt une grande quantité de sédimens ; tantôt elle est boueuse et dépose de la chaux : preuve certaine que l'humeur goutteuse et rhumatismale s'évacue par les urines.

L'épilepsie;
Des ophthalmies;
L'hypopion ou abcès de l'œil;
Le cancer à l'œil;
Des dépôts et des excroissances fongueuses sur les gencives;
Tous les symptômes locaux de l'affection scorbutique.

Sur la poitrine, elle cause :

Des oppressions;
Des catarrhes;
Des engorgemens inflammatoires;
L'empyème;
L'hémopthisie ou crachement de sang;
La phthisie;
L'asthme humoral;
L'asthme convulsif;
L'œdème du poumon;
L'hydropisie de poitrine, etc.

Sur le cœur :

Des douleurs plus ou moins fortes avec pulsations.

Sur l'estomac :

Des douleurs plus ou moins fortes;
Des coliques;
Des vomissemens.

Sur le foie, elle occasionne :

Des abcès;
Des inflammations;
Des squirres;
Des ictères, etc.

Des tumeurs au visage;
Le trisme goutteux;
Des convulsions à la bouche;
Des tremblemens;
L'hydropisie du cerveau;
La paralysie;
Des douleurs d'oreilles et de dents;

Sur les reins :

La colique néphrétique, etc.

Sur les intestins :

Des coliques;
La diarrhée;
La dyssenterie, etc.

Sur la vessie :

La difficulté d'uriner;
La rétention d'urine, etc.

Sur la matrice :

Des fleurs blanches, simples ou acrimonieuses;
Des hémorragies;
Des engorgemens;
Des squirres;
Des ulcères;
Des cancers, etc.

A la peau, elle produit :

Des dartres;
Des ulcères, etc.

Aux extrémités :

La paralysie;
Des ankiloses ou soudure des os;
Des douleurs plus ou moins fortes, comme la sciatique, etc.

On voit par ce petit tableau, que la goutte prend toutes sortes de formes, qu'il est souvent très-difficile de la connoître, et que son traitement exige beaucoup de circonspection et de sagacité, surtout dans l'emploi

des topiques, *auxquels on a malheureusement attaché trop d'importance*, ainsi que dans l'usage des *douches* qui souvent ne font qu'effaroucher la goutte, et la reporter sur une partie plus noble que celle où elle étoit d'abord fixée. Pour éviter ces accidens qui sont toujours plus ou moins graves, il faut, lorsque des circonstances particulières détermineront l'usage, soit des *topiques*, soit des *douches*, prendre l'Elixir à dose convenable pour éconduire l'humeur du dedans au dehors (1).

PROPRIÉTÉ DE L'ÉLIXIR,

Et Manière de l'employer.

DOSES.

- Un homme en prendra un verre à liqueur après son déjeuné, un second immédiatement après le dîné; il pourra même en prendre deux après chaque repas.
- Une femme, un demi-verre à liqueur immédiatement après son déjeûné ou dîné; elle peut aussi doubler les doses.
- Les enfans, une cuillerée à café immédiatement après chaque repas. Ce remède leur convient lorsqu'ils sont soupçonnés d'avoir des vers, ou lorsqu'ils sont foibles.

Pendant l'accès, les malades doivent avoir la précaution de mettre, dans chaque tasse de tisane qu'ils prendront, une cuillerée à bouche d'Elixir; ils ne peuvent commencer à le prendre pur qu'à la fin de l'accès.

L'Elixir peut être employé comme préservatif de la goutte; cette *liqueur* convient à tous les âges, à tous les sexes, à tous les tempéramens, en toutes les saisons, mais surtout pendant *l'automne* et *l'hiver*; aux habitans des grandes villes qui sont toujours enveloppés d'épais brouillards, aux personnes sédentaires, replètes, d'un embonpoint excessif, d'une constitution pituiteuse; à celles qui ont la tête grosse, la capacité abdominale considérable, à celles qui habitent des pays humides, maré-

---

(1) Les moyens que j'emploie n'empêchent pas que l'on ait, dans les saisons favorables, recours à l'usage des eaux minérales, soit naturelles, soit même factices: leur emploi dans beaucoup de circonstances accélère la guérison; elles sont même, dans beaucoup de cas, indispensables.

cageux, qui ont un levain d'affection scorbutique ; particulièrement aux goutteux, aux rhumatisés, aux femmes qui sont à l'époque de perdre leurs règles, à celles qui les ont perdues, et à ceux dont le père ou la mère avoit la goutte : dans ce dernier cas, quoiqu'il n'ait point éprouvé d'accès de goutte, ils doivent commencer l'usage de l'Elixir à l'âge de quarante ans, ainsi que toutes les personnes qui ont envie de jouir d'une bonne santé pendant leur vieillesse.

Je dis donc que, pour la conservation de leur santé, les riches ne devroient faire usage d'aucune autre liqueur que de cet Elixir (1) ; il facilite considérablement la digestion, excite l'appétit : c'est par ces raisons qu'il paroît aujourd'hui sur les tables pour faire le coup du milieu ; car il est aussi agréable que la meilleure *anisette*, aussi moelleux que les *crémes de Moka*, etc. etc., plus tonique que le *Madère*, moins irritant que l'*absinthe ;* il a *un avantage inappréciable sur toutes les liqueurs :* il ranime et soutient la *transpiration*, toujours lente après le repas, effets dont les *médecins* reconnoissent l'importance, et sans lesquels il est difficile de jouir d'une bonne santé. Cette liqueur dispose aussi à la gaieté, et verse dans l'âme ce baume consolateur (2).

Les malades, débarrassés des douleurs de goutte ou de rhumatisme, ne doivent pas abandonner l'Elixir ; ils en prendront deux ou trois verres à liqueur par jour, et même quelquefois jusqu'à quatre, depuis le 15 octobre jusqu'au 15 mai, et depuis le 15 mai jusqu'au 15 octobre un ou deux, et même trois ; car la *goutte* est une maladie qui se *régénère* et se *reproduit :* c'est par cette raison qu'il faut aussi évacuer constamment cette humeur ; car si l'*Elixir* ne produit pas toujours les bons effets que l'on a lieu d'en attendre, il faut en attribuer la cause aux malades, qui prennent les doses trop foibles, et ne continuent pas assez long-temps cette liqueur ; d'autres ont la prétention de vouloir être guéris avec deux ou trois bouteilles de ce remède, tandis qu'après le traitement de *rigueur*, il en faut au moins dix à quinze bouteilles par an.

---

(1) Plus il est vieux, meilleur il est pour le goût.

(2) Il y a des personnes qui, après dîné, mettent une cuillerée à bouche d'élexir dans leur tasse de café à l'eau ; ce qui donne au café un goût exquis.

L'ELIXIR convient encore dans les *rhumes*, les *catarrhes*. Il faut en mettre une cuillerée à café dans chaque tasse de tisane *pectorale;* il agit comme béchique et incisif, surtout lorsque l'on en prend le soir en se couchant un verre à liqueur dans une tasse de tisane sucrée. CETTE *liqueur* est utile dans toutes les *convalescences ;* il faut la prendre pure, à la dose d'un verre à liqueur après chaque repas; non seulement elle fortifie l'estomac, mais elle tient le ventre libre, considérations de la plus *haute importance* à remplir pendant la convalescence des *maladies aiguës.*

Propriété de l'Electuaire, et Manière de l'employer.

L'Electuaire dont l'effet est d'entretenir la liberté du ventre, et d'atténuer le principe morbifique, doit être pris tous les mois, au moins tous les trois mois, à la dose de quarante grains le soir, et autant le lendemain matin à jeun. Les femmes vingt-cinq grains, et les enfans quinze. Dans la matinée du jour où le malade prendra de l'Electuaire, il boira du bouillon gras coupé, ou du bouillon aux herbes, ou du thé léger, même du bouillon fait avec le maigre de veau, où on ajoutera de l'oseille, de la chicorée amère et de la laitue, avec deux gros de sel de glauber.

Les personnes, qui désireront suivre le traitement de *rigueur, qui demande à être varié*, *suivant l'âge*, *le sexe, la constitution*, *le caractère de la goutte*, *son ancienneté et ses complications*, etc. etc., répondront aux questions ci-après : la modicité du prix des remèdes met à même tous les malades de suivre ce traitement qui n'est ni assujétissant, ni désagréable. Il ne les dérange ni de leurs occupations, ni de leur manière de vivre.

En un mot, qui est le malade qui ne peut pas sacrifier par an trois ou quatre louis pour la conservation de sa santé? Le *prix* de l'Elixir est actuellement de 12 fr. la bouteille; lorsque les malades en prendront vingt, je ferai une diminution de 2 fr. par bouteille.

Questions pour les deux sexes.

Quel âge avez-vous?
Quel est votre tempérament?
Etes-vous gras, ou maigre?
Avez-vous la poitrine forte, ou foible?

L'estomac fait-il bien ses fonctions?
Le ventre est-il libre?
Avez-vous, ou avez-vous eu des hémorroïdes?
Le foie est-il malade?
Avez-vous des obstructions?
Avez-vous éprouvé des maladies véné......., des affections cutanées, telles que gale, dartres, etc.?
Avez-vous un cautère? depuis quel temps?
Auquel des points cardinaux est situé votre demeure?
Le pays que vous habitez est-il sec, ou humide?
Depuis quel temps avez-vous éprouvé les premières atteintes de goutte, de rhumatisme, etc.?
La maladie est-elle acquise, ou héréditaire?
Avez-vous des nodosités? sont-elles anciennes ou récentes?
Y a-t-il de l'inflammation aux articulations?
Quelle est la partie affectée?
Les douleurs sont-elles plus fortes la nuit que le jour?
Les accès sont-ils rares, ou fréquens?
Quels remèdes avez-vous employés jusqu'à ce jour?

Questions particulières aux femmes.

Avez-vous eu des enfans? combien?
Les couches et leurs suites ont-elles été heureuses?
Avez-vous nourri?
Avez-vous sevré sans précaution?
Avez-vous eu des fausses couches?
Etes-vous bien réglée?
Avez-vous eu, ou avez-vous des fleurs blanches, des engorgemens aux glandes, etc.?

Comme un spécifique manque presque toujours son effet lorsqu'il est mal administré, j'ai jugé à propos, pour éviter cet inconvénient, de poser les questions ci-dessus, auxquelles voudront bien répondre par écrit les personnes qui croiront devoir me consulter; pour suivre le traitement de *rigueur*, *elles recevront toujours gratuitement mes consultations*, *et les malades de Paris pourront venir me consulter tous les jeudis, depuis sept heures du matin jusqu'à midi.*

Mon seul but est d'être utile aux malades; toute mon ambition se borne à rendre des services à l'humanité: heureux si je peux les multiplier!

OBSERVATIONS

Qui prouvent le danger des Cataplasmes dans la Goutte et les Rhumatismes, lorsqu'ils ne sont pas secondés de remèdes internes.

LA COMMISSION DES REMÈDES SECRETS, dans son rapport sur le cataplasme de M. Pradier (1), dit : « Remarquons que » l'usage des cataplasmes dans les affections arthri- » tiques (2) n'est point un objet nouveau et inconnu » dans la pratique médicale ; *Riolant* père, d'après » *Galien*, vante beaucoup un cataplasme fait avec la » farine de fenugrec (3), le miel et le vinaigre ; *Sanctorius*, » *Baglivi*, *Barthez*, ainsi que tous les médecins qui se » sont spécialement occupés de la goutte, avoient remarqué » l'avantage d'employer, les premiers jours de l'accès, » des topiques émolliens. M. *Villette* avoit publié, deux ans » avant le rapport du cataplasme de M. Pradier, la formule » de deux topiques (4) qui, quoique différens par la compo- » sition, se rapprochent par les effets principaux du » cataplasme de M. Pradier. » La commission ajoute : « Lorsque les *Médecins praticiens* prescrivent dans les » affections arthritiques des cataplasmes, ils ont grand » soin d'en seconder l'effet par le régime, par les remèdes » internes, et ils obtiennent ausssi des succès plus *assurés*, » plus *durables*, que M. *Pradier*. »

L'on voit par ce rapport, combien il est dangereux d'employer des cataplasmes dans la goutte, sans faire usage de remède interne, propre à éconduire l'humeur de la goutte du dedans au dehors.

Barthez dit : « Les topiques dans le traitement de la » goutte sont sujets à de grands inconvéniens ; ils ont

---

(1) Voyez la recette pag. 31.

(2) Ou goutteuses.

(3) Ce cataplasme est mucilagineux comme celui de farine de graine de lin.

(4) L'un acidomuriatique, et l'autre solution attractive et calmante. Voyez les recettes, pag. 22 et 24 de ce livret.

» occasionné constamment des accidens, lorsqu'on a né-
» gligé d'y joindre les remèdes internes, avoués par
» l'expérience, et doués d'*une vertu spécifique anti-*
» *goutteuse* (1). Sans cette précaution, les topiques ont
» presque toujours déterminé des maladies dangereuses :
» ainsi, l'on a vu *la paralysie* des extrémités inférieures,
» des lésions du *cerveau*, de la *poitrine*, de l'*estomac*,
» etc., etc.; et souvent la mort a été le triste résultat des
» *cataplasmes* dont on se promettoit de grands avantages. »

Alexandre de Tralles s'élevoit déjà contre les cataplasmes que faisoient sans précaution, sur les extrémités prises de la goutte, les *charlatans* de son temps.

Aretée, de Cappadoce, avoit déjà condamné toutes les onctions et les applications dont l'effet n'étoit ni dirigé, ni soutenu par des *moyens internes* sagement administrés.

Suétone rapporte que le grammairien *Servius* se frotta avec du poison les pieds affectés de la *goutte*, lequel s'y éteignit si bien, que les parties restèrent comme mortes.

Pline raconte qu'*Agrippa* perdit tout sentiment et tout mouvement des extrémités inférieures, pour s'être délivré des douleurs de la goutte par des topiques.

Cardan nous dit qu'un chevalier perdit la vie par l'application inconsidérée d'un topique dans un cas de goutte.

On trouve dans *Duret* l'histoire d'un *prince* de Nemours qui perdit la faculté de marcher par des applications qu'on lui fit sur ses pieds goutteux.

Then-Rhyne nous donne des exemples très-multipliés d'effets semblables produits dans la goutte par des applications irréfléchies, faites par des hommes tout-à-fait étrangers à la science de la médecine.

Occupé spécialement du traitement des maladies goutteuses et rhumatismales, depuis un grand nombre d'années, j'ai essayé divers topiques dans les cas qui en requéroient l'emploi; j'ai apprécié leurs effets respectifs, et j'ai réduit depuis long-temps ceux que j'admets dans le traitement de la goutte et des rhumatismes à deux. (Voyez les recettes, pag. 22 et 23 de ce livret.) Mais il ne m'est jamais arrivé de les appliquer, sans administrer en même temps les remèdes internes dont j'ai étudié les

---

(1) Propriété reconnue à l'Elixir par la Commission des remèdes secrets.

effets, dont j'ai reconnu l'efficacité, et dont la popriété *anti-goutteuse* vient d'être confirmée par la *Commission des remèdes secrets*. J'ai aussi reconnu combien il falloit avoir peu de connoissance des causes de *la goutte*, pour avoir la *stupide* prétention de vouloir guérir cette maladie avec des cataplasmes. Dans mon supplément à la seconde édition de mes Conseils aux Goutteux, déposés à la Bibliothèque royale, le 24 décembre 1808, j'ai dit (1), pag. 48: Pour pouvoir opérer la guérison de la goutte par un cataplasme, comme le prétend M. Pradier, il faudroit que la maladie fût locale; qu'elle dérivât d'une même et unique cause, ce qui malheureusement n'est pas. Mais les partisans du ridicule cataplasme (Voyez la recette, pag. 31) m'objectoient qu'il arrosoit cette pâte d'un médicament qui avoit la propriété de faire sortir la craie par les pores. Oh! sotte et ridicule imposture, tu as été fatale à un très-grand nombre de *goutteux;* mais ce qui m'a paru le plus surprenant, c'étoit de voir des hommes instruits, et même des médecins jouissant d'une très-grande réputation, donner dans cette absurdité, tandis qu'il étoit tout simple de voir, comme je l'avois annoncé dans le même supplément, que la matière blanche qui paroissoit sur le cataplasme de M. Pradier n'étoit que de la craie qu'il y mettoit adroitement, et non de la chaux sortie par les pores de la peau : mon jugement a été confirmé trois ans après par la Commission des remèdes secrets. (Voyez la recette de M. Pradier, pag. 31).

Cas qui nécessitent l'application des Topiques.

Lorsque la goutte sera fixée, à la tête, à la poitrine, sur l'estomac, le foie, la vessie, la matrice, les reins, etc. ou qu'elle y causera des douleurs, ou une des maladies citées, pag. 12 et 13, il faudra avoir recours à la *solution attractive* qui a été approuvée par la Commission des remèdes.

On ne peut se dissimuler que pour calmer les douleurs atroces de la goutte, il ne faille absolument recourir quelquefois aux topiques. Ces médicamens externes demandent autant de prudence dans leur emploi que les médicamens internes : la moindre erreur dans

---

(1) Quatre ans ayant le rapport du topique de M. Pradier.

leur administration peut être suivie de conséquences graves. *La solution attractive et calmante contre la goutte*, ne peut, dans aucune circonstance, laisser d'inquiétudes parce que, combinée avec l'Elixir, elle a la propriété d'attirer la goutte aux extrémités inférieures; elle a en outre l'avantage de ne causer aucune ardeur ni rougeur, comme les autres topiques.

Recette de la Solution attractive.

Prenez un litre de rhum, ou d'eau-de-vie, ou bien de l'alcool à trente-quatre degrés, où l'on mettra en digestion deux onces de résine de gaïac en poudre, et deux onces de safran gâtinais, coupé bien menu; le tout mis en infusion dans une bouteille bien bouchée, qu'on agitera quatre ou cinq minutes par jour, et pendant huit ou dix; cette liqueur sera conservée, pour être employée au besoin de la manière suivante :

Mettez dans un vase de terre quatre bouteilles d'eau, où l'on ajoutera une demi-livre de chaux vive récemment calcinée; remuez jusqu'à ce que l'effervescence ait cessé, et que la liqueur soit refroidie, laquelle de nouveau remuée, jusqu'à ce qu'elle soit bien blanche; ensuite, elle sera mise dans des bouteilles hermétiquement bouchées.

Lorsque l'on voudra se servir de la *solution attractive*, on mettra partie égale de teinture aromatique de gaïac et de safran, avec partie égale d'eau de chaux, qu'on aura auparavant eu la précaution de rendre laiteuse par l'agitation de la bouteille.

L'expérience m'avoit autorisé, long-temps avant le rapport de la Commission, d'assurer que l'*Elixir* combiné avec la solution *attractive*, ne manque jamais d'atténuer les accès de la goutte, de les rendre supportables, d'en éloigner le retour, et avec de la persévérance dans l'usage de l'Elixir, les malades peuvent finir par se débarrasser totalement de leurs douleurs, ce qui a été confirmé par la Commission.

La véritable propriété de la *solution attractive*, est de calmer les douleurs de la goutte, d'attirer et de maintenir cette humeur aux extrémités inférieures, pour donner le temps d'attaquer la maladie plus directement dans tout le système, par tous les moyens convenables.

A l'instant même où l'on appliquera le cataplasme arrosé de la *solution attractive*, le malade prendra, suivant

son sexe et son âge, une dose d'*Elixir;* laquelle sera réitérée matin et soir, *lors de l'application de chaque cataplasme.* Ce médicament facilitera l'effet de la *solution attractive et calmante*, et contribuera à éconduire l'humeur morbifique du centre aux extrémités.

On sent aisément combien ces deux remèdes *externes* et *internes* se prêtent de secours mutuels, et combien aussi il est nécessaire que leur action soit simultanée.

En effet, si on a seulement recours au topique, l'humeur morbifique est bien attirée momentanément du centre aux extrémités, une portion même peut être exhalée par l'attraction du topique dont il s'agit; mais aussi, l'action de ce dernier venant à cesser, on peut craindre que le reste de l'humeur *arthritique* ou *goutteuse* ne renouvelle ses tourmens, ou ne reste fixée sur quelques viscères.

Les douleurs calmées, il faudra suivre les conseils indiqués pag. 15 et 16 de ce livret.

Manière d'employer la solution attractive et calmante contre la goutte et les rhumatismes.

Dose.	Un homme fait, deux onces. Une femme, une once. Un enfant, une demi-once.	pour chaque cataplasme ou fomentation.

Après avoir mis sur une serviette un lit de filasse qu'on y aura faufilée pour l'empêcher de glisser, on y étendra la pâte de farine de graine de lin, ensuite on arrosera cette pâte avec la *solution attractive et calmante* dans les doses ci-dessus indiquées : on appliquera un cataplasme sur chaque jambe, aussi chaud que le malade pourra le supporter; il s'étendra depuis le dessous des genoux jusqu'aux extrémités des pieds. Il faut avoir la plus grande attention que les orteils soient bien enveloppés du cataplasme; il faudra mettre par-dessus les compresses, du taffetas gommé, ensuite maintenir le tout avec une bande. On renouvellera ces cataplasmes toutes les vingt-quatre heures; il faut les continuer cinq ou six jours seulement, et au plus dix; ordinairement, le malade est soulagé de ses douleurs atroces à la premièrè application du topique.

Recette du Topique acido-muriatique du Docteur VILLETTE.

Prenez élixir.... deux onces,
Acide muriatique, deux gros;
Laudanum liquide de Sydenham, un gros;
Mêlez le tout ensemble pour être employé sur les deux cataplasmes de farine de graine de lin, de la même manière que la solution attractive. (Voyez pag. 23.)

Observations du Bulletin de Pharmacie, mai 1813, *page* 233, *relativement au rapport de la Commission des Remèdes secrets, sur le cataplasme de M. Pradier.*

Le bulletin dit: « Quel est pour un esprit impartial » et juste, le véritable résumé de ce rapport méthodique » et détaillé? C'est que le prétendu remède du capitaine » *Pradier ne peut être regardé comme une découverte* » *ni comme une application nouvelle en médecine*; et » que si, dans quelques cas, il agit à la manière des » dérivatifs connus dans beaucoup d'autres, il manque » son effet; *que le principe arthritique n'est point* » *et ne peut pas être détruit par ce moyen; que les* » *accès de goutte se renouvellent souvent avec une* » *durée, une intensité plus grandes qu'auparavant; que* » *l'application des cataplasmes a quelquefois excité* » *des douleurs si vives que les malades n'ont pu les* » *supporter; qu'ils ont produit le relâchement des muscles,* » *l'*EMACIATION DES JAMBES, *etc.; que pendant plu-* » *sieurs mois, ils ont ôté aux malades la faculté de*

N. B. Le topique acido-muriatique ne doit jamais être employé, lorsqu'il existe de l'inflammation aux jambes; dans ce cas, c'est de la solution attractive dont on doit se servir. Je donne seulement les topiques comme des palliatifs, et non comme des moyens curatifs.

Trop heureux d'être parvenu à trouver des remèdes qui, en fixant l'humeur aux extrémités inférieures, calment les douleurs atroces de l'une des plus cruelles maladies qui affligent et tourmentent l'espèce humaine, et d'avoir, par le relâche que ce calmant donne aux malades, pu rendre supportables leurs douleurs, jusqu'à ce que l'on ait le temps d'en attaquer la cause dans tout le système, par des moyens plus victorieux!

» *marcher, et ont disposé les articulations à des altérations très-fâcheuses.* »

» Ceux qui trouvent un pareil jugement favorable, ne » sont pas difficiles à contenter; car il est impossible de » dire plus clairement : « Les goutteux que le capitaine » entreprendra, et qu'il ne guérira jamais, courent encore le risque d'être estropiés. »

» Et c'est après une pareille déclaration, faite par les » juges les plus éclairés, que le sieur Pradier a obtenu » le droit de colporter et appliquer son remède! ! ! »

» Mais le guérisseur n'a pas tardé à se faire connoître, » en souillant le bienfait qu'il a usurpé, fier, ou plutôt » enivré de son succès vraiment extraordinaire, il s'est » annoncé comme un prophète, comme un homme » universel, *chargé par la Nature* (1) de délivrer promptement l'humanité des maux qui l'accablent. Ce n'est » plus seulement la goutte qu'il traite, ce sont toutes les » maladies; ce n'est plus un seul remède qu'il possède, » c'est la collection de tous les spécifiques. Il défie les » médecins de tous les pays, de toutes les Facultés; il » semble ne pas craindre qu'on révèle les événemens » fâcheux de sa pratique (2) et l'origine de sa vocation. » Il se targue enfin du nom de *Cosaque de la médecine* (3), comme d'un titre qui le recommande à la » confiance publique. »

» . . . . Les amis du sieur » *Pradier*, s'il en a, ne sauroient trop tôt et trop souvent » lui dire : « La loi sur les charlatans n'est pas abrogée; » il est un magistrat intègre, chargé de la faire exécuter, » et de livrer aux tribunaux les Esculapes de contrebande. » On ne compromet pas impunément la vie des citoyens; » plusieurs de vos émules, pour avoir exercé, sans titre et » sans lumières, l'art dangereux de la médecine, ont eu » la triste conviction que certain château sur la route de » Villejuif n'est pas encore démoli. C. L. C. »

---

(1) Ce sont ses propres expressions, dit le Bulletin de Pharmacie.

(2) Les curieux peuvent voir la Gazette de Santé, année 1810. Le rédacteur a consigné dans quelques unes de ses feuilles, des observations, qui par leur nombre, leur variété, l'esprit et la franchise qui y règnent, ne peuvent manquer d'intéresser les lecteurs, qui prennent quelque part aux malheurs de la Pratique de *M. le Capitaine.*

(3) Sobriquet que nous lui avons donné quand il n'étoit encore que ridicule, dit le Bulletin de Pharmacie.

Réflexions de la Gazette de Santé, *du* 11 *juillet* 1813, *page* 157, *relativement au topique de M. Pradier.*

« Les remèdes, aussi bien que les hommes, ont sans » doute leur destinée; des compositions *baroques absurdes* ont eu quelquefois un succès *fou ;* récemment » encore, un mélange *incohérent* de substances *médicamenteuses* (1) employé contre la *goutte*, a *usurpé* » durant quelques instans une *célébrité* peu *méritée*, et » qu'il n'a pas tardé à *perdre.* Cependant, les remèdes » de M. *Villette* n'ont point joui d'aussi grands honneurs, » quoiqu'ils soient *bons* et *utiles*, et que la *sagesse* de » leur composition en *garantisse* l'*efficacité*. A quoi tient » cette différence ? Il seroit trop long d'en démêler les » causes obscures; il vaut mieux, sans doute, pour nos » lecteurs, que nous leur fassions connoître et les *remèdes* » de M. *Villette*, et l'*opinion* que s'en est formée la » Commission des remèdes secrets.

» Le mode de traitement employé par M. Villette » (dit le rapport de la Commission des remèdes secrets) » est bien entendu et conforme aux principes de l'art; il convient spécialement, etc. » (Voyez le rapport, pag. 2 de ce livret.)

Observations de différens Journaux de Médecine, présentant des cas désespérés de guérison de la goutte, obtenue par l'usage de l'Elixir.

Un homme âgé de soixante-six ans, d'un tempérament bilieux, étoit tourmenté depuis long-temps d'un rhumatisme goutteux. Il étoit dans des souffrances continuelles. Les articulations du pied, du genou, du poignet et du coude, étoient gonflés, roides, habituellement sans rougeur. Lors des mouvemens, on entendoit un craquement semblable au bruit que fait l'amidon en poudre quand on le comprime sous les doigts. *On avoit employé divers moyens pour obtenir sa guérison.*

Voyant leur insuffisance, *son médecin le mit* à l'usage

---

(1) Voyez la recette du topique Pradier que le Bulletin de Pharmacie a nommé la Galimafrée, pag. 31.

de l'*Elixir de Villette*, qui lui procura en moins de trois mois une guérison complète. (*Journal de Médecine pratique, du* 15 *août* 1807.)

Madame **, âgée de quatre-vingt-cinq ans, d'un tempérament robuste, ayant une douleur à la région sciatique gauche, au genou et à la cuisse du même côté, ainsi qu'aux deux pieds, étoit réduite depuis trois ans à ne faire aucun mouvement, ressentant de vives douleurs lorsqu'on vouloit la transporter d'un lieu à un autre. Son médecin la mit à l'usage de *l'Elixir de Villette*, et, en très-peu de temps, elle fut parfaitement guérie, et marche très-bien aujourd'hui, au grand étonnement de toutes les personnes de sa connoissance. (*Journal de Médecine, du* 5 *juillet* 1808.)

« Une dame de trente ans, atteinte, depuis huit, d'une affection rhumatismale vague, contre laquelle des médecins habiles avoient employé les meilleurs remèdes dont l'administration n'atteignit pas le but; au contraire, à la suite, cette maladie prit le caractère de rhumatisme aigu, avec prostration générale, maigreur extrême, teint blême, émacié, douleurs vives à l'épigastre, inappétence, langue saburrale, accès de fièvre irrégulière avec frissons, sommeil interrompu par des songes effrayans, douleurs pungitives au dos, au bas-ventre, affectant spécialement l'hypocondre droit, mouvemens convulsifs et fréquens dans les muscles couvrant le cartilage du nez, peau sèche et brûlante.

» Je prescrivis la décoction de bois de douce-amère, et la mis à l'usage de l'*Elixir de Villette*. Le lendemain matin, soulagement très-sensible, sueur aux pieds et aux jambes, si abondantes que les deux matelas de son lit en étoient traversés, enfin amélioration successive au bout de quinze jours, et à la fin du mois, guérison complète. » (*Gazette de Santé, du* 21 *septembre* 1809.)

M. le docteur B** rapporte dans le même Journal un trait bien remarquable: « Un homme de lettres distingué, membre de l'Athénée des Arts, venant déjeuner chez un de nos amis communs, se présente la figure hâve et blême, les yeux cernés et éteints, souffrant des douleurs atroces à la tête; ces accès étoient périodiques; je la lui frictionnai avec l'*Elixir de Villette*, il en but un verre à liqueur, pur, et il fut très-gai le reste de la journée.

» Madame Q....., rue Saint-Georges, éprouva en

moins d'un quart-d'heure le même soulagement avec le même moyen, dans le fort d'un violent accès de migraine à laquelle elle étoit fort sujette; à la calotte de glace (selon son expression), qui lui accabloit la tête, elle sentit succéder une chaleur douce, agréable, et bientôt elle ne sentit plus aucune douleur.

Au bout de quelques minutes de la friction, le coloris vint ranimer ses traits et ses yeux. » (*Gazette de Santé.*)

Correspondance de la Gazette de Santé, *du* 21 *août* 1810, *sur l'Elixir de Villette.*

Nous avons reçu, il y a quelque temps, de madame veuve Darfeuille, demeurant à Paris, rue Saint-Honoré, n°. 199, une lettre portant un caractère de bonne foi et de gratitude aussi rare que d'un bon exemple; et nous cédons avec quelque plaisir aux instances, disons le mot, aux importunités de sa reconnoissance empressée, pour le remède auquel elle attribue sa guérison. Ce qui nous a surtout décidés à insérer l'expression de son vœu pour la publication de son moyen curatif, c'est que dans le moment où nous capitulions, elle pour l'insertion, moi pour le rejet de cet article, genre de recommandation pour lequel j'avoue que j'ai toujours une secrète répugnance, arriva très à propos pour elle, et par hasard, M. Girault, collaborateur du *Courrier de l'Europe*, auteur du charmant opéra d'*Aristipe*, dont le suffrage est pour moi d'un poids égal, comme homme de sens et comme homme de goût. Il ne reconnut pas cette dame qu'il avoit vue, il y a deux ans, jaune à faire peur, et avec un ventre prodigieusement enflé. Les lumières des plus célèbres consultans avoient été invoquées; M. Corvisart, dont on vante avec raison la justesse du pronostic, M. Dubois, dont le coup d'œil aide si bien le tact anatomique, M. Segui, praticien sage et éclairé, s'accordèrent à décider qu'il y avoit engorgement des glandes du mésentère et obstruction du foie. A cet accident déjà grave, se joignoient la complication de la cessation prochaine de l'impôt mensuel et de vives affections morales causées par des pertes de toute nature, fortune, liaisons, etc. Madame Darfeuille, sur le point de succomber sous le poids de ces chocs réunis, et ayant inutilement tenté tous les moyens rationnels indiqués par l'art de guérir, pendant cinq ans, entendit faire l'éloge de

l'*Elixir de Villette*, et elle se détermina à en faire usage, moins par confiance que par le désespoir de l'*irréussite* de tout ce qui avoit été tenté. Pour la première fois depuis quatre ans, un sommeil de quatre heures vint fermer ses paupières dans la nuit qui suivit l'emploi de la première dose de cette teinture. Trois jours après, s'établit une douce moiteur qui remplaça la sécheresse de la peau ; la respiration devint facile, l'oppression cessa, *les fonctions digestives se rétablirent*, les eaux prirent leur cours par haut et par bas dès le cinquième jour. Des hydatides furent vomies sans effort, des sueurs emportèrent le reste pendant trois mois. Enfin, la guérison fut telle qu'elle put aller remercier M. Villette chez lui, et que, ne pouvant rester en si beau chemin de reconnoissance, elle vint aussitôt chez moi où elle m'a dicté ce qu'on vient de lire, qui, curieux pour les amateurs de guérisons inespérées, nous offre à nous le mérite particulier de donner l'explication du mode d'action de ce médicament *héroïque* dans son emploi contre la *goutte* et le *rhumatisme*, au traitement desquels le docteur Villette l'a particulièrement destiné. — M. S. U.

Paris, ce 25 mai 1810.

A M. le docteur Villette.

« Il ne peut vous être que très-agréable, Monsieur, qu'on vous rappelle le souvenir de madame la marquise de Rochegude, *ci-devant princesse de Galéan*, actuellement à Paris. Un de ses parens et amis intimes vient de me raconter comme c'est à vous et à votre Elixir qu'elle doit la plus parfaite santé dont elle jouit maintenant. Elle étoit âgée de soixante-onze ans, et tourmentée depuis six ans d'un rhumatisme goutteux tendant à la paralysie ; elle étoit tombée en dépérissement complet de forces et d'embonpoint, et commençoit à perdre l'usage de quelques-uns de ses membres. Elle ne fait usage de votre Elixir que depuis un an, et elle n'a plus de douleurs d'estomac, a recouvré l'appétit, l'embonpoint, et marche avec facilité.

Voici vraiment ce qu'on peut appeler une santé parfaite ; et il étoit tout simple qu'elle m'inspirât la plus grande confiance et l'envie de faire usage de votre Elixir ; je suis plus âgé que madame de Rochegude, je suis près

d'atteindre la fin de ma soixante-dix-septième année ; je suis sujet à la goutte depuis dix ans ; veuillez bien m'en donner votre avis (1). On m'a dit que votre Elixir est un composé de quinquina et de gayac. M. Guillotin, mon médecin, m'assure qu'il ne peut m'être que fort bon.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, très-parfaitement, votre très-humble, etc. *Signé* l'abbé DESPRADES, ci-devant précepteur des enfans de M. le comte d'Artois.

Madame la marquise de Rochegude, qui fait le sujet de la lettre de M. Desprades, se mit à l'usage de l'Elixir et de l'Electuaire d'après la consultation que je lui envoyai, en réponse à un mémoire qu'elle m'adressa dans le temps. M. Parat, qui jouit à Lyon de la réputation méritée de médecin très-instruit, lui donnoit alors des soins ; il approuva l'emploi de l'Elixir et de l'Electuaire, il les lui administra avec la prudence et le discernement qui accompagnent toujours le vrai savoir, et en suivit les effets avec constance, persuadé, comme tous les grands maîtres, que l'expérience et l'observation sont le seul moyen de porter le flambeau de la vérité dans le sein de la médecine.

J'ai eu l'honneur de déjeuner aujourd'hui, 11 mars 1816, avec madame la marquise de Rochegude (2) ; dont je me glorifie d'être l'ami et le médecin ; sa santé est parfaite ; elle écrit, lit sans lunettes ; elle a la fraîcheur et la vivacité d'une femme de quarante ans.

JE PRÉVIENS les personnes qui font usage de l'*Elixir*, 1°. que la bouteille sera revêtue d'une étiquette où sera ma signature en griffe, comme celle qui est à la tête de ce livret, et qui ressemble parfaitement à la signature que je pose au bas de mes consultations ; 2°. à la partie supérieure de la bouteille ; cette même signature est empreinte sur le verre ; 3°. sur le bouchon, il y a un cachet en cire rouge où est empreinte ma griffe ; 4°. ce cachet est recouvert d'une peau blanche où est aussi l'empreinte de ma signature. 5°. Il est expressément défendu aux dépositaires de ce *remède* d'en recevoir les bouteilles vides ; ceux qui les recevront peuvent être soupçonnés de contrefaire cette *liqueur*.

---

(1) Je n'étois pas à Paris au reçu de cette lettre, ce qui m'a empêché de voir M. l'abbé Desprades.

(2) Tante de M. le comte de Blacas.

Recette du Remède de M. Pradier.

Prenez Beaume de la Mecque, six gros, — Quinquina rouge, une once, — Saffran, demi-once, — Salsepareille, une once, — Sauge, une once, — Alcool rectifié (ou esprit de vin), trois livres. Faites dissoudre à part le Beaume de la Mecque dans le tiers d'esprit de vin. Faites macérer dans le reste, les autres substances, pendant vingt-quatre heures : filtrez et mêlez les deux liqueurs.

Pour l'usage, on mêle la teinture obtenue avec deux ou trois fois autant d'eau de chaux. On agite la bouteille au moment de s'en servir, afin de mêler le précipité.

Emploi du Remède.

On prépare un cataplasme de farine de lin, qu'on étend bien chaud, et épais d'environ un doigt, sur une serviette pour en envelopper la partie. On enveloppe les deux jambes et les pieds jusqu'au-dessous du genou. Il doit employer trois litres de farine de lin. — Quand le cataplasme est dressé, et aussi chaud que le malude peut l'endurer, on verse à la surface deux onces environ, sur chacun, de la liqueur préparée; on l'étend sur le cataplasme, snr tout le cataplasme, de manière à ce qu'elle soit égalemeut répartie sans être imbibée. On pose le cataplasme sur le membre, et on recouvre complètement. On enveloppe le tout avec des flanelles ou des taffetas gommés pour conserver la chaleur de l'appareil, qu'on assujétit avec des bandes. On ne change ordinairement le cataplasme qu'au bout de vingt-quatre heures; quelquefois au bout de douze heures.

Je reçois dans ma maison des femmes malades, ou pour y faire leurs couches, mais jamais plus de deux à la fois. Elles auront à leur disposition une voiture pour la promenade du bois de Boulogne. Cette maison est située dans le plus beau quartier de Paris; elle a dans sa dépendance un très-grand jardin, dont les dames auront pleine et entière jouissance.

Avenue de Neuilly, au coin de celle du Colysée,
près l'allée des Veuves, à Paris.

Les lettres non affranchies ne seront pas reçues.

De l'Imprimerie de LE NORMANT, rue de Seine, n°. 8.

TABLE.